

# COMMUNE DE LA ROCHE DES ARNAUDS

## ALSH (Centre de Loisirs) Fonctionnement pour l'année 2017/2018

- ◆ **Enfants** : Pour les mercredis : à partir de 3 ans (*nés en 2014 et jusqu'au CM2*).  
Pour les vacances : à partir de 4 ans (*nés en 2013 et jusqu'au CM2*)
- ◆ **Horaires** :
  - Le mercredi de 7h30 à 18h30 avec possibilité de prendre les repas sur place, (ces derniers seront préparés par les parents et réchauffés par les animatrices de l'A.L.S.H.).
  - Vacances : de 7h30 à 18h (repas idem).
- ◆ **Périodes** : tous les mercredis de l'année scolaire et toutes les vacances sauf celles de Noël.
- ◆ **Inscriptions** : sur le tableau d'affichage devant l'école primaire, la veille avant 14h dernier délai (sauf en cas d'activités exceptionnelles où l'inscription devra se faire à une date précise à **respecter impérativement**). Les annulations d'inscription seront tolérées jusqu'à 3 jours avant l'activité (problème du transport). Ne pas oublier de remplir la fiche de renseignements et de la remettre aux responsables. Bien penser à noter votre n° d'allocataire CAF.

En cas de besoin, téléphone du centre aéré : 06 76 80 67 60

### ◆ **Tarifs** :

Tarifs	Quotients	1/2 journée	Journée
A	< 500	3.70 €	6.40 €
B	501/700	5.40€	9.60 €
C	> 701	6.50 €	11.80 €
Enfant Extérieur	1 <sup>er</sup> enfant	8.80 €	16.50€
	2 <sup>ème</sup> enfant	7.70€	13.20€
	3 <sup>ème</sup> enfant	6.60€	11.00€

En cas d'absence non signalée ou signalée hors délais, la journée ou la demi-journée vous seront facturées (sauf présentation de certificat médical).

Le Maire

Maurice CHAUTANT

